

Procès-verbal

Rencontre du Conseil d'établissement

Séance tenue le lundi 17 octobre 2022 - 18 h 30 - École Sainte-Bernadette (Local A002)

Présents : Madame Asselin, Audrey (Parent)
Monsieur Aubin, Alexandre (Parent)
Monsieur Boily, Philippe (Parent)
Madame Brassard, Josée (Secrétaire d'école)
Madame Collard, Sophie (Enseignante)
Monsieur Desgagné, Daniel (Enseignant)
Monsieur Gagné, Raynald (Direction)
Madame Gagnon, Chantale (Service de garde)
Madame Gaudreault, Enid (Enseignante)
Monsieur Girard, Simon (Parent)
Monsieur Guha, Bhaskor (Parent)
Madame Houde, Marie Michèle Houde (Parent)
Madame Riverin, Caroline (Enseignante)

Absent :

1. MOT DE BIENVENUE

Monsieur Raynald Gagné souhaite la bienvenue aux membres présents à cette première rencontre du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Bernadette 2022-2023. Un changement de local a été effectué. Les rencontres se tiendront au local A002 (et non à la bibliothèque).

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Gagné effectue la lecture de l'ordre du jour. Celui-ci précise la différence entre « Adoption », « Approbation » et « Information ». Certains points seront donc inversés.

Les points suivants sont ajoutés :

7. **Autres sujets :**

- 7.1 Fonds à destination spéciale
- 7.2 O.P.P.
- 7.3 Anglais démocratisé
- 7.4 Comité de parents
- 7.5 Budget 2022-2023

C.E. 2022-2023-04

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bhaskor Guha
SECONDÉ par Monsieur Philippe Boily

QUE l'ordre du jour soit accepté avec les modifications apportées.

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 8 JUIN 2022

En suivi au procès-verbal de la rencontre tenue le 8 juin dernier, un processus a été amorcé concernant les transferts en 3^e année par le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay. La demande proposant l'ouverture d'une deuxième classe de 3^e année a finalement été sélectionnée.

Pour les rencontres futures, on demande d'ajouter ce point à l'ordre du jour afin d'informer les membres des transferts éventuels, arrivées et/ou départs d'élève.

C.E. 2022-2023-05 **IL EST PROPOSÉ PAR** *Madame Audrey Asselin*
SECONDÉE *par Monsieur Daniel Desgagné*

QUE *le procès-verbal de la rencontre du 8 juin 2022 soit adopté tel que présenté.*

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public n'est présent.

5. SUJETS D'ADOPTION

5.1 Élaboration du calendrier des rencontres

Un projet de calendrier des rencontres est proposé par la direction. Après discussions et modifications, voici le calendrier officiel 2022-2023 :

- *Lundi 17 octobre 2022 à 18 h 30 - Local A002*
- *Lundi 5 décembre 2022 à 18 h 30 - Local A002*
- *Lundi 13 février 2023 à 18 h 30 - Local A002*
- *Lundi 17 avril 2023 à 18 h 30 - Local A002*
- *Mardi 6 juin 2023 à 18 h 30 - Local A002*

5.2 Règles de régie interne

Le document « Règles de régie interne 2022-2023 » a été remis à chacun avant la rencontre. La direction procède à un survol de celui-ci. De petites modifications d'usage sont effectuées.

C.E. 2022-2023-06 **IL EST PROPOSÉ PAR** *Madame Chantale Gagnon*
SECONDÉE *par Monsieur Bhaskor Guha*

QUE *le document « Règles de régie interne 2022-2023 » soit approuvé avec les modifications apportées.*

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5.3 Règles de fonctionnement du Service de garde 2022-2023

Le document « Règles de fonctionnement du service de garde 2022-2023 » a été remis à chacun avant la rencontre. M. Gagné présente les modifications apportées :

- *Entente de bonne conduite : Ajout de la suspension*
- *Modification au statut régulier*
- *Modification à la réservation de base (5 jours d'avis, période minimale de 15 jours)*
- *Heures d'ouverture ajustées*
- *Période de travaux scolaires : lundi et mercredi matin seulement (1 élève inscrit)*
- *Inscription journée pédagogique vs Annulation*
- *Modalités d'accueil et départ des élèves : reconduire son enfant à la porte*
- *Grille de tarification modifiée*
- *Non-paiement / Mauvaise créance : possibilité de suspension*

Après les inscriptions scolaires réalisées en février de chaque année, on demande la possibilité de procéder à une vérification des fréquentations au Service de garde, et ce, avant la création du plan d'effectif de l'année suivante, ceci dans le but d'éviter les erreurs ou les oublis de certains parents et d'éviter le plus possible les listes d'attente.

Pour ce qui est des modalités d'accueil et de départ des élèves, il est fortement recommandé aux parents/tuteurs de venir reconduire leur enfant directement à l'entrée du service de garde et de se présenter à la porte pour venir le chercher. Afin d'éviter les commentaires négatifs et/ou les mécontentements possibles en lien avec ce changement versus le débarcadère, un rappel sera transmis aux parents des différentes possibilités qui leur sont offertes.

6. SUJETS D'INFORMATION

6.1 Normes et modalités d'évaluation 2022-2023

Un résumé des Normes et modalités d'évaluation 2022-2023 est présenté par M. Raynald Gagné (préscolaire, primaire, anglais démocratisé). Une copie du document sera disponible sur le site Internet de l'école et sera également transmis aux parents (par niveau scolaire).

6.2 Déclaration d'intérêt et vérification des antécédents judiciaires

Les documents relatifs à la Déclaration d'intérêts doivent être remplis par les nouveaux membres. Seuls les membres de l'O.P.P. et les animateurs du parascolaire qui auront un lien étroit avec les élèves (sans la présence d'un personnel de l'école) doivent remettre le document « Vérification des antécédents judiciaires ». On demande de remettre les formulaires complétés à madame Josée Brassard.

6.3 Transferts d'élèves

Le sujet a été traité au point 3.

6.4 Photos scolaires

Les photos scolaires se tiendront comme prévu le mardi 8 novembre prochain. Les photos « familiales » (s'il y a lieu) se tiendront pendant la récréation ou sur l'heure du dîner.

6.5 Parascolaire

- Cheerleading (Lundi et jeudi 16 h 30 à 18 h) (22 inscriptions)
- Mini-basket (Mercredi 17 h à 18 h) (24 inscriptions)
- Piano (Lundi, mardi, mercredi et vendredi) (9 inscriptions)
- Escalade (Mardi 17 h 30 à 18 h 30) (13 inscriptions)

6.6 Service de garde

Le sujet a été traité au point 5.3.

7. AUTRES SUJETS

7.1 Fonds à destination spéciale

M. Gagné consulte les membres concernant les sommes placées en Fonds à destination spéciale (983,00 \$) afin que celles-ci soient utilisées à des fins de dépenses pour le projet « À Sainte-Bernadette, je m'occupe de ma planète ! » ou pour diverses activités scolaires.

C.E. 2022-2023-07

IL EST PROPOSÉ PAR *Monsieur Bhaskor Guha*
SECONDÉ *par Madame Audrey Asselin*

D'ACCEPTER *que les sommes placées en Fonds à destination spéciale soient utilisées à des fins de dépenses pour le projet « À Sainte-Bernadette, je m'occupe de ma planète ! » ou pour diverses activités scolaires.*

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M. Bhaskor Guha s'informe à savoir si le montant de 100,00 \$ prévu l'an dernier pour l'achat de nouveaux instruments de musique (budget « Parascolaire ») a été lui aussi placé en « Fonds à destination spéciale ». M. Raynald Gagné effectuera une vérification à ce sujet. Un montant de 450,00 \$ est prévu dans le budget du Parascolaire Musique pour 2022-2023 (et sera placé en Fonds à destination spéciale à la fin de l'année scolaire s'il n'a pas été utilisé).

7.2 O.P.P.

M. Bhaskor Guha prend la parole afin de connaître les intentions du Conseil d'établissement en ce qui a trait aux dossiers à prioriser pour l'O.P.P. Les parents bénévoles doivent avoir les mandats tôt afin d'obtenir un délai raisonnable pour la réalisation de ceux-ci.

Dossiers à prioriser :

- *Journal « La Gazette de Bernadette »*
- *Semaine de la persévérance scolaire (du 13 au 17 février 2023)*
- *Fête de fin d'année*

Autres intérêts :

- *Inauguration de la bibliothèque*
- *Course des Éclairs*
- *Pièce de théâtre (aide, accompagnement)*
- *Spectacle Jeunes Talents*

7.3 Anglais démocratisé

La refonte des bassins d'alimentation de certaines écoles du secteur Sud de Chicoutimi pour 2023-2024 et la fermeture de l'école L'Horizon (Lab-école et Montessori) amènent plusieurs personnes à se questionner au sujet de la pérennité de l'Anglais démocratisé à l'école Sainte-Bernadette. Trois scénarios sont possibles :

- *Fin du programme*
- *Association avec un autre établissement scolaire*
- *Autonomie de l'école Ste-Bernadette (Enseignant(e) qui ferait la portion académique et la portion anglais)*

Il y aura des discussions à ce sujet lorsque le temps sera venu. On validera alors l'intérêt du Conseil d'établissement de l'école à poursuivre le programme ou non. M. Gagné propose d'inviter le conseiller pédagogique monsieur Gabriel Lè afin de présenter le programme et les études réalisées à ce sujet et ainsi répondre aux divers questionnements.

7.4 Comité de parents

La première rencontre du Comité de parents est prévue le mercredi 19 octobre prochain. M. Bhaskor Guha assistera à cette rencontre.

7.5 Budget 2022-2023

Le budget 2022-2023 n'a pas été en mesure d'être approuvé en juin dernier en raison de l'absence de la direction lors de la dernière rencontre. M. Raynald Gagné procède alors à la présentation dudit budget. Celui-ci est alors adopté.

C.E. 2022-2023-08

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Sophie Collard
SECONDÉE par Madame Audrey Asselin**

QUE le Conseil d'établissement de l'école Sainte-Bernadette adopte le budget 2022-2023 de cette école, soumis le 17 octobre 2023 lequel maintient l'équilibre entre les revenus autonomes de 165 330 \$ des allocations de 265 651 \$ attribuées par le Centre de services scolaire et des dépenses totales de 430 981 \$.

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre se tiendra le lundi 5 décembre 2022 à 18 h 30 au local A002 à l'école Sainte-Bernadette.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée : 21 h

Adopté à l'unanimité.


Raynald Gagné, directeur


Simon Girard, président